

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLARATION D'INTERET GENERAL DE TRAVAUX DANS LE CONTRAT TERRITORIAL DES COUZES AU LIVRADOIS

Par arrêté de la Vice-Présidente en date du 15 mai 2024 une enquête publique est ouverte dans le cadre du projet de Déclaration d'Intérêt Général de travaux dans le cadre du contrat territorial des Couzes au Livradois en application du code de l'environnement et du code rural. L'enquête publique, dont le siège est l'Agglo Pays d'Issoire se déroulera :

Du 05 juin 2024 à 09h00 au 05 juillet 2024 à 16h30

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra se rendre au siège de l'enquête publique situé au siège de l'Agglo Pays d'Issoire ou au sein des autres lieux de permanence du commissaire enquêteur, aux jours et heures d'ouverture habituels pour prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions éventuelles sur le registre d'enquête.

Elle pourra également communiquer au commissaire-enquêteur ses observations et propositions éventuelles :

- Par correspondance postale, qui lui seront directement adressées, au siège de l'enquête, aux coordonnées suivantes : Commissaire-enquêteur DIG CT Couzes Livradois - Agglo Pays d'Issoire, 20 rue de la liberté, BP 90162 - 63504 ISSOIRE Cedex ;
- Par courriel via l'adresse suivante : enquete-ctcouzeslivradois@capissoire.fr ;
- Directement lors des permanences listées ci-dessous.

Le dossier d'enquête, constitué du dossier de déclaration d'intérêt général et de son atlas cartographique, sera disponible :

- Au siège de l'enquête publique situé au siège de l'Agglo Pays d'Issoire et au sein des autres lieux de permanence du commissaire enquêteur ;
- Sur le site internet de l'Agglo Pays d'Issoire : <https://www.capissoire.fr/>

Le commissaire enquêteur désigné, Patrick LACROIX, se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et heures définis ci-dessous :

- Siège de l'Agglo Pays d'Issoire (20 rue de la liberté, 63504 ISSOIRE) : le mercredi 05 juin de 09h00 à 12h00 et le vendredi 5 juillet de 13h30 à 16h30 ;
- Antenne de la CCMS (17 rue des Prés de Ville, 63610 BESSE et SAINTE-ANASTAISE) : le mardi 11 juin de 15h00 à 18h00 ;
- Mairie de Manglieu (10 place de l'abbatiale, 63270 MANGLIEU) : le jeudi 13 juin de 15h00 à 18h00 ;
- Mairie de Vézézoux (3 rue de la Mairie, 43390 VEZEZOUX) : le mardi 18 juin 14h30 à 17h30 ;
- Mairie d'Ardes-sur-Couze (4 place Jean Garnier, 63 420 ARDES) : le mercredi 26 juin de 15h00 à 18h00 ;
- Mairie de Condat-lès-Montboissier (10 place de la mairie, 63490 Condat-lès-Montboissier) : le lundi 01 juillet de 10h00 à 12h00.

Des avis reprenant les modalités de l'enquête seront affichés au sein des intercommunalités et municipalités concernées.

A l'issue de l'enquête, dans un délai d'un mois, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public pendant un an, au siège de l'Agglo Pays d'Issoire.